



Montréal, le 11 novembre 2023

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)
Dossier Ray-Mont Logistique

Les dérogations aux règlements d'urbanisme et autres concessions à Ray-Mont Logistique sont complètement inacceptables et doivent être retirées

Aux personnes responsables,

Le Collectif en environnement Mercier-Est (CEM-E) a pris connaissance des multiples dérogations, concessions et propositions d'accompagnements faites à Ray-Mont Logistique. Le CEM-E désire faire entendre sa voix afin que ces dernières soient globalement refusées.

Certains détails de l'entente dépassent l'entendement. On parle ici de concessions dont les coûts dépasseront les centaines de millions de dollars incluant le réaménagement du réseau routier dans le secteur de la rue Dickson. De toute évidence, la Ville de Montréal a cédé aux manœuvres d'intimidation de cette entreprise, plutôt que de garantir à sa population un milieu de vie sain. De plus, il faut savoir que Ray-Mont Logistique a fait une demande au ministère de l'environnement du Québec (MELCCFP) de façon à pouvoir opérer 24 heures par jour pratiquement 365 jours par année.

Ray-Mont Logistique implante son entreprise aux abords d'un quartier résidentiel sans aucun égard à la qualité de vie de ceux qui y habitent. Il est clair que les nuisances seront multiples et à tous les niveaux, que ce soit par une augmentation drastique du camionnage, du transport ferroviaire et des autres activités liées au fonctionnement du site. Cela entraînera une intensification des nuisances (bruit, congestion, qualité de l'air, etc.) dont souffre la population riveraine, dans Mercier-Est et même au-delà dans l'est de Montréal.

Le CEM-E demande donc à la Ville de Montréal de se tenir debout devant cette entreprise dont le comportement et les exigences sont totalement inacceptables et, en conséquence, de retirer les concessions faites à Ray-Mont Logistique.

Note :

Le Collectif en environnement Mercier-Est est un regroupement de citoyennes et de citoyens de l'Est de Montréal œuvrant depuis plus de 25 ans à l'amélioration de la qualité de vie l'est de Montréal et à la promotion des valeurs environnementales.

Raymond Moquin,
Président du CEM-E